

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Morbihan
Arrondissement de LORIENT

Commune de GESTEL

N° 2015-0017

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 30 MARS 2015

L'an deux mil quinze, le trente du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GESTEL, légalement convoqué le dix-sept du mois de mars, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Michel DAGORNE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Etaient présents :

Monsieur Michel DAGORNE	Monsieur Frédéric HONORE
Madame Françoise MERRET	Monsieur Ludovic KARABOUE
Monsieur Loïc QUEGUINER	Monsieur Robert LAFOND
Monsieur Jacques LE BRAZIDEC	Madame Magali LAMOUREUX
Madame Catherine AUDRAN	Madame Isabelle LE CORDROCH
Madame Elisabeth LIEUTIER	Monsieur Yves LE SAUCE
Monsieur Christophe CARER	Monsieur Paul MELIS
Madame Delphine DI MAGGIO	Madame Pascale QUERE
Madame Aurélie GARGAM	Madame Jannick QUERRIEN
Monsieur Thomas GUEGAN	Monsieur Jean-François QUILLIEN
Madame Gwénaëlle GUEPEY	Madame Annelise RALEC
Monsieur Jean-Marie GUYMARD	

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie GUYMARD

OBJET : SUBVENTION FOURNITURES SCOLAIRES – ANNEE 2015

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir la somme allouée aux écoles au titre des fournitures scolaires au niveau de 2014 à savoir à 33 € par élève en 2015 pour le nombre d'enfants suivant :

- Ecole Maternelle Marie-Laurencin : 75 élèves (soit un crédit de 2.475 €)
- Ecole Primaire Jean Guéhenno : 123 élèves (soit un crédit de 4.059 €)
- Ecole Maternelle et Primaire Notre-Dame des Fleurs : 128 élèves (soit un crédit de 4.224 €)

Il est rappelé que pour l'école Notre-Dame des Fleurs cette somme est versée directement à l'organisme de gestion (O.G.E.C.) sous forme de subvention.

**APRES en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

Article 1 : FIXE le montant 2015 à 33 € par enfant.

Article 2 : DIT que la somme globale due à l'Ecole Notre-Dame des Fleurs, soit 4.224 € sera versée directement à l'O.G.E.C.

Le Maire,
Michel DAGORNE

